

La législation concernant les Territoires du Nord-Ouest, les terres fédérales, les chemins de fer, les brevets d'invention, et l'inspection des denrées et les diverses autres mesures qui ont été complétées, sont propres à promouvoir les intérêts industriels et commerciaux du pays, et à développer son bien-être en général.

Nul doute que vous avez appris avec plaisir que le gouvernement de Terre-Neuve va tout probablement tenir une conférence amicale avec mon gouvernement sur les différends qui se sont élevés entre le Canada et cette colonie, et que dans l'intervalle toute cause de dispute ou d'irritation ultérieure a été aplanie.

L'administration des États-Unis a représenté que le tarif des péages qui a été en vigueur sur les canaux canadiens depuis quelques années, opérant désavantageusement vis-à-vis des navires et des produits des citoyens des États-Unis sur les grands lacs. Cette plainte a été étudiée et discutée avec les autorités des États-Unis, et une proposition a été soumise de la part de mon gouvernement, à l'effet que les États-Unis rétabliront les concessions qui furent faites de la part de ce pays-là par le traité de Washington comme l'équivalent des concessions faites par le Canada à l'égard des canaux, concessions qui furent retirées par les États-Unis sans cause, en tant que le Canada y est concerné. Cette proposition n'a pas encore reçu de réponse, mais on espère que la justice de la position prise par mon gouvernement sera dûment appréciée par le gouvernement des États-Unis, de façon à éviter tout autre malentendu sur cette question.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

J'ai confiance que les dispositions que vous avez prises pour le service public seront amplement suffisantes.

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

A la fin de cette session je me sépare de vous avec l'espoir que les sacrifices que vous avez été appelés à faire par une session aussi prolongée, seront récompensés par le fait que vos travaux seront une source d'avantages pour le Canada, et que notre population dans chaque partie du Canada pourra de même être bénie d'une abondante récolte dans la saison qui approche.

Alors l'honorable Président du Sénat a dit :

*Honorables Messieurs du Sénat et Messieurs de la Chambre des Communes,*

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que ce parlement soit prorogé jusqu'au jeudi, dix-huitième jour d'août prochain, pour être ici tenu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'au jeudi, dix-huitième jour d'août prochain.